

**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT**  
**DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU**  
**TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE**  
**À 19H00**  
**LE 6 MAI 2010**

Sont présents :        Madame Johanne Béliveau  
                              Monsieur Réal Déry  
                              Monsieur Gilbert LeRoux  
                              Monsieur André Lussier  
                              Monsieur Pierre-Alain Poirier.

Est également présent :

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal

Étaient absentes :

Madame Lyne Lamarre  
Madame Lucie Sauvé

**OUVERTURE DE LA RÉUNION**

La réunion est ouverte et présidée à 19h00 par Monsieur Pierre-Alain Poirier, président. Monsieur Gilbert LeRoux, avec l'assentiment du comité, en l'absence de Madame Lamarre, fait fonction de secrétaire par intérim.

**R-05-2010**

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est unanimement accepté tel que rédigé.

**R-06-2010**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
TENUE LE 11 MARS DERNIER**

Il est proposé par Monsieur Déry et secondé par Monsieur Lussier, et unanimement résolu que le procès-verbal de la réunion du 11 mars dernier, dûment signé le 6 mai dernier, est accepté tel que rédigé.

**PROCÉDURE (LYNE)**

Madame Lyne Lamarre étant absente, ce sujet est remis à la prochaine réunion.

**GAZ DE SCHISTE**

Monsieur LeRoux suggère qu'il n'y est pas de discussion sur ce sujet étant donné la résolution adoptée

par le conseil municipal sur le même thème mardi le 4 mai 2010 qui effectivement cerne, pour le temps présent et opte pour la remise de ce point à la prochaine réunion. Madame Béliveau mentionne par contre que le comité devrait être informé promptement de l'évolution du dossier que ce soit de la part de Molopo Canada Ltd. ou du MRN etc.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Madame Béliveau spécule sur le sujet de la sécurité advenant un incident/accident en regard à la possible exploitation du gaz de schiste sur le territoire de la municipalité.

Monsieur Déry indique à Madame Béliveau que le sujet avait été discuté lors de la rencontre avec Molopo Canada Ltd. le 17 février dernier et que nous étions toujours en attente de réponses de ceux-ci, de là la résolution adopté par le conseil mardi dernier.

## **PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS**

La présentation qui devait avoir lieu du **GROUPE RECHERCHE INC.** représenté par Monsieur Pierre Racine a été annulée à la dernière minute pour cause de circonstances incontrôlables.

Monsieur LeRoux indique que dans le cadre du même programme, le **CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE (CRE)** propose leurs services sous une formule clé en main aux municipalités de la Montérégie. Monsieur LeRoux contactera le CRE pour obtenir plus d'information. De plus Monsieur Poirier mentionne que d'autres municipalités tel que Beloeil et Mont-Saint-Hilaire ont déjà donné suite à ce programme.

## **AUTRES DOSSIERS**

À la demande de Monsieur LeRoux, Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal et la mémoire corporative de la municipalité, vient présenter un court synopsis sur les dossiers touchant l'Environnement. Monsieur Tardy c'est limité à quelques dossiers tel : le plan d'action du développement durable – 2008-2013 ; production porcine - le règlement ; règlement de contrôle intérimaire ; et les fosses sceptiques.

Une présentation conviviale qui a été fort apprécié par tous les membres.

## **DOSSIER NUCLÉAIRE**

À la demande du conseil municipal le, CCE c'est penché sur la demande faite par Monsieur Gaétan Ruest, Maire de la ville d'Amqui.

**R-06-2010**

### **ADOPTION DE LA RÉSOLUTION FAITE PAR LA VILLE D'AMQUI SUR LE SORT DU NUCLÉAIRE AU QUÉBEC**

Il est proposé par Madame Béliveau, secondé par Monsieur Déry et unanimement résolu que la résolution ci-haut mentionnée soit entériné par le conseil le plus rapidement possible.

## **LE GAZ RADON**

Le sujet du gaz radon est discuté par les membres. Monsieur LeRoux suggère qu'étant donné le peu d'information sur le sujet, qu'un membre du CCE soit chargé du dossier afin de prendre connaissance

de l'information disponible sur le sujet et subséquemment en faire part aux membres pour actions futures. Madame Béliveau est désignée **PORTEUR DU DOSSIER**.

## **RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE ( MRC – VALLÉE-DU-RICHELIEU) PRODUCTION PORCINE : LE RÈGLEMENT**

Monsieur Déry accepte d'être **PORTEUR DU DOSSIER** . Madame Béliveau mentionne qu'elle-même et Madame Lucie Sauvé ont beaucoup d'informations sur le sujet et offre sa pleine collaboration à Monsieur Déry.

## **PLAN D'ACTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - 2008 à 2013**

Canards illimités (CI), un partenaire de l'Environnement, offre de nouveaux outils pour planifier le développement du territoire. CI a réalisé plusieurs projets de développement du territoire en association avec divers partenaires gouvernementaux. Monsieur LeRoux s'informerait auprès de CI pour la mise en place d'un développement intégré dans notre municipalité.

**R-07-2010**

### **DEMANDE DE PARTENARIAT POUR LE PROJET DE NETTOYAGE DU LIT DE LA RIVIÈRE RICHELIEU**

Il est proposé par Monsieur Lussier et secondé par Madame Béliveau et unanimement résolu que le CCE participe activement à cette activité du **COVABAR** en fournissant la logistique nécessaire à cette évènement, tel que demandé dans la lettre adressée à Monsieur Jean Murray, Maire de Saint-Marc-sur-Richelieu.

## **ICI ON RECYCLE**

La politique de gestion en matières résiduelles du gouvernement provincial cause beaucoup de remous pour les municipalités.

Dans son projet de règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles le gouvernement établit cette redevance temporaire non indexée à 9,50\$ la tonne. Depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier cette politique est en vigueur. *L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC* est très soucieuse des contrecoups de cette politique sur les municipalités.

**R-08-2010**

### **DISTRIBUTION D'ARBRES**

Il est proposé par Monsieur Déry et secondé par Madame Béliveau et unanimement résolu que la distribution d'arbres aux citoyens de la municipalité se tienne le 19 et le 21 mai 2010. De plus, un nombre maximum de cinq (5) arbres soit alloués par résident.

**R-09-2010**

### **DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Les membres discutent de la date de la prochaine réunion et sélectionnent le 14 juillet 2010.

## **DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX**

Le CCE remercie Monsieur Yvon Tardy pour sa présentation des dossiers touchant l'environnement.

Le sujet des *fosses sceptiques* a créé un débat qui a suscité beaucoup de réactions. Quelques propositions sur le sujet de la part de Monsieur Déry furent discutées. Il a été suggéré que le conseil devrait examiner ce dossier pour s'assurer que les normes environnementales actuelles, en référence aux fosses sceptiques, soient rigoureusement honorées.

**R-10-2010**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Poirier et unanimement résolu que la réunion soit levée.

Le président

\_\_\_\_\_ (Date)

Le secrétaire (par intérim)

 \_\_\_\_\_ (Date)

14 juillet 2010